

CONFRONTATION ENTRE DANIELE SALLENAVE ET PHILIPPE MEIRIEU SUR LA REFORME DES COLLEGES

Parue dans POLITIS le 14 mai 2014

Contribution de Philippe Meirieu

« La réforme du collège va dans le bon sens »

Si le pédagogue Philippe Meirieu* s'inquiète des moyens alloués à la réforme du collège et du manque de formation des enseignants aux nouvelles pratiques pédagogiques proposées, il approuve l'accompagnement personnalisé, les entraînements pratiques interdisciplinaires et l'effort pour plus de justice scolaire.

La réforme du collège a fait naître à la fois beaucoup d'espoirs et d'inquiétudes. Inquiétudes habituelles, mais légitimes, sur les moyens, puisqu'il n'est pas certain que les 4000 postes annoncés suffisent ni que l'on puisse recruter facilement. Inquiétudes sur le travail en équipe, l'accompagnement et la formation des enseignants, sachant que la formation continue est sinistrée. Inquiétudes sur la fragmentation de la scolarité et la « confusion pédagogique » induites par la multiplication des dispositifs. Inquiétudes, enfin, sur l'égalité républicaine...

Mais la droite a toujours considéré que la lutte pour l'égalité entraînait nécessairement un nivellement par le bas. C'est faux : élever le niveau de tous bénéficie à tous et surtout à la République qu'on prétend défendre en défendant des enclaves pour privilégiés et en voulant faire du collège un « petit lycée » qui pratique la sélection sans oser l'avouer. Il y a un débat à avoir sur les sacrifices que les prétendus « républicains » sont prêts à consentir pour sortir d'un enseignement élitiste qui creuse les écarts et organise la désespérance de tant de jeunes. Car, il n'y a pas d'égalité réelle au collège aujourd'hui. C'est pourquoi la réforme annoncée par la ministre, malgré des aspects discutables, va dans le bon sens. Il y a des époques où la solidarité doit jouer : cela ne me choque pas que l'on supprime des filières d'élite (comme les classes bilingues) si c'est pour redistribuer ces moyens d'enseignement à tous les collégiens et faciliter l'accès du plus grand nombre à la culture. Quant au danger de l'autonomie des établissements pour l'unité de la Nation, le débat est biaisé : cette unité de la Nation exige qu'on soit plus jacobin sur les finalités et plus souple sur les moyens... et non l'inverse, comme aujourd'hui, où l'on est jacobin sur les moyens et libéral sur les finalités comme sur le fonctionnement. L'enseignement doit avoir les mêmes exigences pour tous les établissements et les élèves – c'est la fonction du socle commun – et donner aux acteurs les moyens d'y parvenir en s'organisant au mieux. A cet égard, je défends vigoureusement l'idée de proportionner la dotation des établissements publics et privés sous contrat à la mixité sociale qu'ils acceptent d'assumer.

Sur le plan pédagogique, j'approuve pleinement deux mesures de cette réforme :

« l'accompagnement personnalisé » et « les entraînements pratiques interdisciplinaires » (EPI).

En effet, on ne peut que se réjouir du développement des temps d'« accompagnement pédagogique » au sein du collège et par les professeurs. Il est temps de mettre fin à l'externalisation qui délègue cet accompagnement à des « acteurs » éloignés du système scolaire. Ceci laisse à penser que l'École est incapable de le prendre en charge. Et les parents, inquiets, succombent souvent aux sirènes des « marchands de réussite ». Pour que cette « ré-internalisation » réussisse, il faut que le « socle commun » constitue un « tableau de bord », que le suivi personnalisé commence dans la classe et que le professeur principal coordonne l'ensemble. C'est pourquoi j'aurais été très favorable à une vraie décharge pour les professeurs principaux de collège afin qu'ils puissent vraiment jouer leur rôle.

Pour les EPI - terminologie discutable – rappelons que les disciplines ne s'effacent pas quand on les met en œuvre sur un projet commun. L'erreur du ministère a été de laisser penser que les EPI allaient mordre sur le temps d'enseignement des disciplines. Il aurait fallu montrer que, dans les EPI, on enseignerait bien les disciplines. Et, je crois qu'il aurait fallu, aussi, revoir les dotations horaires pour permettre plus de dédoublements et rendre cette mesure plus acceptable. Mais j'imagine que la ministre, sur ce point, est soumise aux diktats de Bercy !

Reste que les EPI sont une bonne mesure : en effet, pour pouvoir choisir son orientation autrement que sur de vagues affinités ou des réussites aléatoires, il faut avoir appréhendé les identités des disciplines. Et cette découverte doit se faire au collège par des activités « disciplinaires » et « interdisciplinaires », car c'est la complémentarité qui est formatrice. Pour éviter les juxtapositions et l'investissement uniquement des bons élèves, il faut que la nature du projet des EPI soit définie par les enseignants et que chaque élève s'investisse via une « production ». Ce serait là une des formes de la « pédagogie du chef d'œuvre » que j'ai défendue avec bien d'autres.

Enfin, si nous tentions d'inventer vraiment un « collège nouveau » adapté aux défis de notre temps, il conviendrait de lui donner une véritable identité et qu'elle prenne en compte la spécificité de l'adolescence : ni grande école primaire ni petit lycée mais plutôt ce que certains de nos voisins nomment « école fondamentale », avant la spécialisation. Avec d'avantage d'interactions entre pairs et de monitorat mais aussi, pourquoi pas, des expériences de « classes verticales » (1) : regroupement de quatre classes de niveau différents, sorte de « micro-collège » qui constituerait un nouveau cadre et une unité pédagogique. Peut-être pas une grande réforme nationale mais un « appel à initiatives » qui permettrait de rêver un peu.

*Philippe Meirieu est chercheur en pédagogie et professeur des universités émérite en sciences de l'éducation.

(1) Voir le détail sur son blog : meirieu.com